



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE (CACLP)

1^{re} séance – 20 février 2026 – 9 h à 12 h

Salle de direction, rez-de-chaussée

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Chloé Bourgeois, vice-présidente et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Anne-Marie Gendron – ministère de la Culture et des Communications

Gilles Parent, membre citoyen

Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre

Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais

Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

Marie-Hélène Leblanc – École des Arts et Cultures et Galerie UQO

Secrétaire

Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL

Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque et lettres – SACL

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autres personnes présentes

ABSENCE

Lisanne Rheault-Leblanc – Corporation du Salon du livre de l'Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance à 9 h 03. Elle souhaite la bienvenue à la vice-présidence. Elle souligne également la retraite prochaine de madame Anne-Marie Gendron et met en valeur son engagement exemplaire à titre de directrice régionale au sein du ministère de la Culture et des Communications. Elle lui exprime, au nom de la Commission, sa profonde gratitude pour sa collaboration et sa contribution au fil des années. Madame Maude Guy poursuivra auprès de la Commission en avril.

La présidence invite le public à l'inauguration officielle de la bibliothèque Lucy-Farris le 25 avril 2026.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans changement.

Il est proposé par Marie Roy et

Appuyé par Gilles Parent;

Adopté

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été déclaré par les membres.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 24 septembre 2025

Le procès-verbal est déposé. Il a été validé préalablement par courriel auprès des membres et est diffusé sur le site de la Ville de Gatineau. Il n'y avait pas de suivi noté.

5. Période de questions du public

Aucun citoyen n'est présent lors de la séance. La présidence indique avoir reçu une demande écrite d'un citoyen, monsieur Mario Desbiens, adressée à la Commission ainsi qu'au Conseil local du patrimoine, visant à ce que soit ajoutée au plan de travail la question de l'éclairage et de la mise en valeur des sites patrimoniaux.

Il est précisé que, dans le contexte actuel, cette demande ne peut être intégrée au plan de travail en cours. Toutefois, une réflexion sur la mise en valeur des secteurs patrimoniaux sera amorcée, et qu'un retour sera effectué ultérieurement auprès du citoyen.

Un membre souligne par ailleurs que l'inventaire du patrimoine a récemment été mis à jour, tout en mentionnant que cette information a été peu diffusée auprès du public. Il est indiqué qu'un retour sera fait à la Commission à ce sujet et que certaines publications auraient été réalisées sur les réseaux sociaux.

Enfin, il est rappelé que les citoyennes et citoyens de Gatineau sont invités à soumettre leurs questions, commentaires et suggestions à la Commission dans le cadre de la période de questions du public.

6. Présentation – Plan de travail 2026

Madame Sonia Blouin, directrice du SACL, présente la proposition du plan de travail 2026 de la Commission. Les étapes de l'élaboration des plans de travail sont détaillées et il est précisé que le plan proposé est sur une base annuelle. Les élus ont été consultés et leurs commentaires sont résumés.

Les dossiers au plan de travail sont les suivants :

- 1) Gouvernance et financement de la culture
- 2) Infrastructures culturelles
- 3) Cadre d'intervention en art public
- 4) Politique culturelle 2024-2034 « Rencontrer la culture »
- 5) Renforcement de la citoyenneté culturelle

Une période de questions et de commentaires suit la présentation.

Dossier 1 :

Une membre exprime des préoccupations quant au report des échéances, et notamment un décalage entre les discussions antérieures et l'inscription d'actions plus concrètes dans un horizon 2027-2028.

Il est rappelé qu'un calendrier de travail devait être présenté à la Commission. L'administration précise que cette action a dû être reportée et sera présentée ultérieurement aux membres.

Il est également mentionné qu'une présentation du bilan de la révision du PSOC sera faite à la Commission, et que celle-ci sera inscrite formellement au plan de travail, afin d'assurer une information complète aux membres.

Par ailleurs, une intervention souligne que la question de l'accès aux locaux et aux salles, pourtant identifiée comme un enjeu important dans des études et discussions antérieures, ne figure pas au plan de travail 2026. Il est convenu que cet élément sera ajouté à titre de quatrième action au sein de ce dossier dans le plan de travail.

Dossier 2 :

La nécessité de faire un plan pour les infrastructures culturelles est questionnée.

Il est précisé que le plan est nécessaire pour donner à la culture un outil de planification structurant, afin de définir les besoins culturels du territoire à long

terme et de soutenir les décisions politiques et financières. Ce plan est d'ailleurs une action identifiée à l'Entente de développement culturel, à laquelle le ministère de la Culture et des Communications contribue.

Il est convenu de préciser que la réactualisation du plan de déploiement des bibliothèques fait partie du dossier. Le libellé de la finalité de ce dossier sera modifié afin d'intégrer les aspects manquants soulevés par les membres.

Dossier 3 :

Les membres ont exprimé des préoccupations quant aux délais, au rôle attendu de la Commission et à la définition des infrastructures visées.

Bien que la démarche soit de nature administrative et hors du mandat et du cadre du plan de travail, l'expertise des membres de la Commission est jugée pertinente aux réflexions. La contribution attendue de la Commission est principalement au niveau de la vision.

CACLP-2026-01

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal :

- *d'adopter le plan de travail 2026 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.*

Proposé par Marie Roy

Appuyé par Stéphanie Fortin

Adoptée

7. Point statutaire – Infrastructures culturelles

Bibliothèque Lucy-Faris : Il reste des éléments à compléter et le bâtiment a été livré provisoirement à la Ville le 16 décembre dernier. L'inauguration protocolaire est prévue le 24 avril, et publique le 25 avril. Le mobilier est commandé et les livraisons sont en cours. Le personnel est en place et a débuté le rapatriement des livres. Un remerciement est adressé au ministère de la Culture et des Communications pour la subvention additionnelle obtenue pour la collection. La représentante encourage la Ville à formuler des demandes lorsqu'il y a des besoins et projets particuliers puisque certaines enveloppes budgétaires supplémentaires sont attribuées sur réception de demandes uniquement.

- Bibliothèque Guy-Sanche : 6 concurrents ont été sélectionnés et le jury se rencontre la semaine prochaine afin de sélectionner 3 des concurrents. Pour la 3^e étape, il y aura une équipe pluridisciplinaire, et une présentation sera faite au public en juin. Un lauréat sera alors sélectionné et le conseil municipal en sera saisi lors de la séance du 7 juillet. Le jury est composé de

4 architectes, 1 ingénieure de la Ville, 1 membre du SACL et une membre citoyenne.

- Ateliers du Ruisseau : Le dossier progresse, la transaction de propriété est en préparation. Une subvention de 250 000\$ a été obtenue du Fonds du grand mouvement Desjardins de la Caisse d'économie solidaire.
- La Filature : Il est mentionné que l'organisme envisageait initialement un projet d'agrandissement et qu'il a réorienté ses démarches afin de prioriser un projet de maintien d'actifs, en lien avec l'état du bâtiment et les besoins identifiés. À cet effet, un dossier a été déposé au Programme d'aide aux immobilisations (PAI) du ministère de la Culture et des Communications. Le projet a été jugé admissible, ce qui constitue une étape importante compte tenu des nouvelles exigences applicables aux appels de projets. Le dossier est actuellement en analyse, et une décision est attendue au printemps. En parallèle, l'organisme poursuit des démarches de recherche de financement complémentaire.
- Musée régional de l'Outaouais : l'avancement du projet se poursuit, lequel demeure une priorité pour le développement culturel et patrimonial de la région. Le Musée a déposé une demande de financement auprès du gouvernement du Québec, et est actuellement en attente de décisions gouvernementales. Parallèlement, des échanges se poursuivent avec la Ville de Gatineau, notamment en lien avec des possibilités de collaboration et de complémentarité avec d'autres infrastructures culturelles existantes. L'évolution du dossier devra être suivie attentivement, puisque la réalisation éventuelle du projet nécessitera une mobilisation concertée des partenaires.
- Auditorium Alphonse-Desjardins : des discussions sont en cours entre la Ville de Gatineau et le Cégep de l'Outaouais en vue de l'élaboration d'un protocole d'entente portant sur le soutien financier municipal à la remise à niveau (rénovation / maintien d'actifs) de l'auditorium.
- Plan des infrastructures culturelles : une coordonnatrice au SACL a été recrutée et est entrée en fonction en janvier. Elle est responsable de la planification, de la charte de projet, de la liste préliminaire et de la définition des infrastructures. Elle assure également le lien avec les Ateliers du Ruisseau, et le CEGEP de l'Outaouais.

Une pause est prise de 10h11 à 10h32.

8. Présentation – Médiation culturelle et accès à la culture : Ruche d'Art Apollo

Karine Bujold, agente de développement culturel, SACL, effectue la présentation. Celle-ci a été transmise aux membres avant la séance.

L'offre de services de la Ville a été ajustée à la suite des changements observés depuis la pandémie de COVID-19, alors que les besoins et les attentes des citoyens ont évolué. Une demande accrue est désormais notée pour des activités de libre participation, privilégiant une plus grande autonomie des usagers, sans horaire fixe ni animation encadrée, et favorisant une utilisation plus spontanée et flexible des espaces et des services.

Le bilan de la Ruche d'art Apollo est présenté. On note que 1800 visiteurs se sont présentés à la Ruche, depuis l'ouverture, alors que celle-ci n'est ouverte que 12h par semaine.

Les visiteurs peuvent compléter un sondage de satisfaction qui permet de dégager des tendances. Les données démontrent un taux de satisfaction important (91% jugent la qualité de l'expérience vécue, bonne ou très bonne).

Différents ateliers ont été offerts aux citoyens en collaboration avec des partenaires et sont détaillés dans le cadre de la présentation. Les visiteurs deviennent des ambassadeurs dans leur réseau. La pratique du loisir culturel permet de réduire le stress et participe à l'amélioration du bien-être personnel.

L'emplacement de la ruche a permis d'enrichir la vie culturelle du quartier. Il s'agit dorénavant d'un point de rencontre. Il y a également un effet positif pour les artistes participants qui peuvent tester des techniques et échanger avec les participants. C'est un levier intéressant pour la participation en culture. D'autres ruches pourraient être développées à terme si les conditions optimales sont réunies, en gardant au cœur du projet la qualité de l'expérience offerte.

Une période de questions et de commentaires suit.

Il n'y a pas actuellement de plan de déploiement d'autres projets similaires, mais il y a une ouverture pour d'autres endroits si les conditions optimales sont réunies. Des offres pourraient aussi venir de partenaires.

On félicite l'initiative et le projet qui rejoint une clientèle avec des besoins particuliers. Les parents apprécient que la participation ne soit pas sur inscription.

Une programmation pour les adolescents serait souhaitée, et les membres de la Commission jeunesse trouvent ce projet très intéressant. Une présentation pourrait être faite à la Commission jeunesse.

Les dons de matériels artistiques sont bienvenus.

Un membre établit une comparaison avec le projet La Remise qui permet la réutilisation et revalorisation d'objets, entre autres des décors. Un médiateur est présent sur les lieux, mais n'assure pas un rôle d'animation, il a un rôle de facilitateur et d'accueillir les membres

La présidence invite les citoyens à participer et à donner le matériel inutilisé à la maison.

9. Présentation – Démarche et échéancier du Cadre en art public

La présentation est effectuée par Léa Alain-Gendreau, responsable, arts visuels et patrimoine, SACL. Les objectifs de la présentation sont exposés et le service souhaite obtenir les commentaires des membres afin de bonifier le processus.

Une période de questions et de commentaires suit.

Il est d'abord demandé si l'art religieux est inclus dans la démarche. À ce sujet, il est mentionné que plusieurs œuvres de Jean Dallaire, actuellement exposées à la Congrégation des Oblats, pourraient éventuellement être remises à la Ville dans le contexte du déménagement à venir de la Congrégation. Il est précisé que la démarche présentée vise l'élaboration d'un cadre municipal pour la pratique en art public et que, à terme, celui-ci pourrait évoluer vers un cadre d'intervention plus large, sans exclure d'autres formes d'art selon les orientations futures.

Il est également souligné que la communauté artistique a été fortement sollicitée au cours des dernières consultations du SACL. Des précisions sont demandées quant à la création éventuelle d'un comité d'experts qui pourraient travailler en partenariat avec le SACL sur une base plus régulière.

Il est rappelé que, depuis l'élaboration de la politique culturelle, de nombreux commentaires et suggestions ont été reçus de la part des artistes en art public. Dans ce contexte, il est jugé pertinent de les consulter à nouveau afin de préciser certaines données et orientations obtenues antérieurement. La création d'un comité d'experts est identifiée comme une piste à envisager pour structurer cette collaboration et soutenir la démarche.

Julie Martineau et Marie Roy quittent à 11h30

10. Bons coups culturels

Dans le cadre de la discussion sur les bons coups culturels, plusieurs réalisations récentes ont été mises en lumière.

Il est mentionné que le Salon du livre constitue un événement annuel ayant un succès important. Dans ce contexte, il est souligné que la mairesse de Gatineau ainsi que la mairesse de Longueuil participeront à un panel, contribuant au rayonnement de l'événement et à son positionnement à l'échelle intermunicipale.

La production *Albertine en cinq temps* est également citée comme un important succès, affichant un taux d'occupation de 96 %, ce qui témoigne de l'intérêt soutenu du public pour les arts de la scène.

Il est aussi fait mention de la présentation d'un film, soulignant la vitalité de la diffusion cinématographique et la diversité de l'offre culturelle.

Une exposition présentée à la Galerie Montcalm, portant sur le thème de la couleur bleue, est également relevée parmi les bons coups, contribuant à l'enrichissement de l'offre en arts visuels.

Enfin, la Réception du patrimoine tenue au Théâtre de l'Île est soulignée comme un événement marquant, mettant en valeur le patrimoine culturel et favorisant la reconnaissance des acteurs du milieu.

11. Divers

Aucun dossier n'a été ajouté à cette section.

12. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 8 avril 2026.

13. Levée de séance

*Il est proposé par Marie-Hélène Leblanc, et
Appuyé par Gilles Parent;*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11h42.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE	SECRÉTAIRE
ISABELLE N. MIRON	SÉLÉNA BEAUMONT-DEMERS